



Questions posées aux candidats accompagnées de leurs réponses*

***Nota important : Pour faciliter la lecture de ce document par les habitants du quartier de La Borde, QVLB a synthétisé les réponses en privilégiant les thèmes les touchant de près.**

Vous pouvez cependant retrouver l'intégralité des réponses sur le site internet QVLB.



Q - Comment percevez-vous notre association ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : QVLB est une association exigeante qui porte les légitimes attentes des résidents du quartier de La Borde, grand oublié de la municipalité ces dernières années. Votre association a cette capacité de travail avec la municipalité sans pour autant être complaisante. Vous êtes une interlocutrice de qualité avec une connaissance approfondie des dossiers comme en témoigne, notamment, la qualité de votre site internet et de ce questionnaire.

Nicole BRISTOL : Vous êtes une association qui participe au débat d'idées sur le quartier et qui a permis au fil des années de nombreuses modifications améliorant le quartier de La Borde. Nous souhaitons que l'association continue le dialogue avec la Municipalité notamment en participant aux mêmes commissions.

Cyril BILLIARD : Les interrogations de QVLB sont nombreuses et témoignent de l'intérêt fort que vous portez à notre commune. Les sujets abordés sont variés, et les questions couvrent souvent des champs très larges, voire complexes à traiter dans un simple courrier.

Le quartier de La Borde, comme les deux autres quartiers de la ville, sera traité avec la plus grande attention, et soyez rassuré que je saurai prendre en compte les attentes de ses habitants.

> obs. QVLB : voir message complet sur le document « réponses détaillées » du candidat dans lequel Monsieur Billiard nous invite à consulter son programme sur ses tracts ou sur son site internet pour y trouver nos réponses ...

Qualité de vie de la Borde

Association Loi 1901 agréée de protection de l'environnement arrêté n° 98-079/duel du 3 avril 1998 (en cours de renouvellement)
Association locale d'usagers au titre de l'article L.121-5 du Code de l'urbanisme. Arrêté N° 09-142/DDD du 28/10/2009

- Siège social : 3 avenue Molière 78360 Montesson
- Courriel : qvlb@qvlb-montesson.fr
- Site internet : www.qvlb-montesson.fr
- tél : 01 39 13 07 11
- Page :1/14

Q - Approuvez-vous le courrier du 4 novembre 2019 de QVLB et le rapport du commissaire-enquêteur du 8 décembre sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Le courrier adressé au maire de Montesson dresse un constat sans concession mais particulièrement juste de la situation actuelle et du manque de considération pour le quartier de La Borde et ses habitants. Nous vous engageons à lire, ce que vous avez certainement dû faire, l'ensemble de nos propositions et vous verrez que très largement elles répondent de façon positive aux souhaits et revendications exprimées par QVLB. Il est intéressant de noter que le commissaire enquêteur s'étonne de l'indigence des réponses de la commune aux différentes questions qui lui sont posées et reprend à son compte la plupart des observations de QVLB. L'ensemble de ces éléments nous amène à penser qu'il faudra reprendre totalement ce dossier et conduire une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs qui devra effectivement être faite sur des bases solides et notamment sans a priori en faveur ou en défaveur de tel ou tel quartier de la ville

Nicole BRISTOL : La Ville va tenir compte des nombreuses remarques du commissaire enquêteur et de l'association. Sur le fond du dossier, un PLU doit être accepté par le Préfet sinon il n'est pas porteur de droit. Aujourd'hui, le représentant de l'Etat n'acceptera pas un dossier qui ne permet à la Ville de remplir ses obligations, notamment en termes de logements sociaux. Par contre, le code de l'urbanisme ne prévoit pas de date limite pour bâtir ce qui est prévu. La Commune a l'intention de négocier avec le Préfet sur deux points majeurs :

La nouvelle forme d'accession à la propriété peut être assimilée à des logements sociaux et par conséquent, nous voudrions changer les termes « logements sociaux » par « logements sociaux et/ou en accession à la propriété ». Cela nous permettrait de diminuer de manière importante les projections de logements sociaux dans le temps ; dans les années qui viennent de très nombreuses communes seront carencées. Montesson en fera probablement partie. Une renégociation avec l'Etat devra avoir lieu pour fixer les règles du jeu après 2025 parce qu'aujourd'hui rien n'est prévu. Nous considérons donc que l'existence du PLU n'est pas une obligation impérative de tout construire dans des délais rigoureux.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Urbanisme**

Dans le projet, 2400 logements étaient prévus.

Q - Combien de logements, dont logements sociaux, prévoyez-vous de construire dans les 10 ans. ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Les obligations qui s'imposent aux communes de 25% de logements sociaux au regard du parc nous imposeront de construire des logements sociaux et nous y sommes favorables. Il faut effectivement envisager une densification de l'habitat dans les années à venir, ne serait-ce que pour permettre aux enfants de Montesson de pouvoir se loger dans des conditions acceptables et accessibles, mais ceci doit se faire dans un cadre précis respectant une esthétique architecturale avec une répartition harmonieuse dans les quartiers tout en luttant contre une sur-densification en imposant sur chaque projet collectif la prévision d'infrastructures, d'espaces verts et d'aménagements collectifs. La proportion de logements sociaux prévue par la loi devra être atteinte mais l'urgence est toute relative et l'atteinte des 25% différée dans le temps mais en tout état de cause ceux-ci devront être harmonieusement répartis afin de garantir une mixité sociale.

Nicole BRISTOL : voir réponse précédente sur le PLU

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quel sera le pourcentage de logements sociaux ? Quel sera le budget à charge de la ville ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : voir réponse précédente sur les logements sociaux

Nicole BRISTOL : voir réponse précédente sur le PLU. Les charges pour la ville se négocient au coup par coup selon que l'on souhaite, ou non, des droits d'attribution communal. La part communal sera une cote part des équipements publics, notamment au niveau scolaire.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quelles OAP maintiendrez-vous ? (localisation par quartier, nombre de logements par OAP, pourcentage de logements sociaux, densité de logements)?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Les orientations de l'équipe sortante ont pour principales caractéristiques un déséquilibre évident entre les différents quartiers de Montesson et une prise de décision en dehors de toute concertation conduisant à un mécontentement général sur les questions d'urbanisme et de logement. Nous souhaitons dès le début de la mandature reprendre la question de l'urbanisme et du logement pour mettre en évidence la réalité de la situation actuelle et trouver des perspectives équilibrées entre les trois quartiers de la ville.

Nicole BRISTOL : Les OAP seront maintenues avec une baisse de logements sociaux grâce à l'intégration de logements en accession sociale à la propriété

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Comment le justifiez-vous

Valérie LALLEMANT-RACHID : voir réponse précédente sur les OAP

Nicole BRISTOL : Par les obligations imposées par l'Etat

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Comptez-vous annuler l'OAP n°4 de La Borde, et le permis de construire signé le 19 juillet 2019 (résidence intergénérationnelle) ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Au regard de l'avancée des travaux il semble aujourd'hui difficile de revenir sur cette décision. Nous prendrons l'attache du maître d'ouvrage afin d'évaluer quelles améliorations pourraient être envisagées sur ce projet à ce stade. > obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat

Nicole BRISTOL : Non. Nous ne changerons pas ce permis qui a été affiché, qui est aujourd'hui purgé de tout recours et qui est en début de construction. Aucune voie légale ne permet de revenir sur ce dossier

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Social - Qualité de vie**

Q - Quels sont vos projets concernant la famille, les enfants en bas âge, les séniors ?

Valérie LALLEMANT-RACHID :

Pour la petite enfance : le maintien d'une crèche collective à la Borde ... *> obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat*

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quelles activités et animations non existantes envisagez-vous ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Nous souhaitons mettre en place une variété d'événements culturels : *> obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat*

Nicole BRISTOL : Voir programme. Un kiosque sera installé dans le Parc des Sophoras; étude sur l'apport que pourrait apporter une péniche accostée près de l'étang de La Borde.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quelles solutions proposez-vous pour que La Borde ne soit plus un désert médical ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Création d'une maison médicale pour les quartiers de La Borde ou des Rabaux afin de permettre l'installation de professionnels de santé avec une incitation forte comme par exemple la mise à disposition gratuite des locaux.

Nicole BRISTOL : Nous proposons la construction d'un centre médical avec au moins la présence d'infirmières et de médecins généralistes sur le terrain actuel de l'hôpital Théophile Roussel avec un projet partagé entre l'hôpital et la population du quartier. Les professionnels de santé bénéficieront d'un double statut de personnel de la fonction publique hospitalière et de personnel libéral. Une aide à la construction sera apportée par le département des Yvelines ; la commune deviendra propriétaire du terrain. Par ailleurs, nous avons accepté le principe de l'installation de dentistes dans le bas de la rue Montgolfier.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quelle organisation sera mise en place pour permettre la consultation des habitants, lors des conseils municipaux et des réunions publiques ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Au-delà de l'application « Allô madame la maire » permettant de signaler les divers points de la vie quotidienne, à chaque conseil seront inscrites des questions soumises par les habitants ou les associations. Les projets structurants de la mandature, notamment en termes d'investissement, seront soumis à une concertation préalable.

Des consultations citoyennes pour soumettre aux habitants les principaux projets d'investissement de la mandature, les projets d'urbanisme pour chaque quartier, le projet envisagé pour la Plaine et les aspects importants du quotidien (organisation du temps périscolaire, horaires des écoles etc.) ;
Une boîte à idées citoyennes dématérialisée pour faire émerger de nouvelles propositions ;

Un budget participatif : un pourcentage du budget d'investissement de la commune consacré à des projets définis par et avec les citoyens.

La Maire s'engage à faire un compte-rendu annuel de mandat où les habitants pourront exprimer leurs questions et commentaires sur les actions menées.

Nicole BRISTOL : Lors des Conseils municipaux le public ne peut pas intervenir. Nous étudierons la possibilité de mettre en place des conseils municipaux filmés. Par contre, nous répondrons à toutes les sollicitations de la vie associative comme nous l'avons toujours fait (AG notamment)

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quelles solutions apporterez-vous pour améliorer le stationnement sur le domaine public ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : mise en place de navettes électriques gratuites relayant les quartiers de la ville devraient contribuer à limiter les besoins de stationnement automobile. > obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat

Pour le quartier de la Borde spécifiquement : il sera nécessaire de faire un inventaire des problèmes de stationnement et des solutions, notamment dans le quartier du Mont Royal, et de résoudre également le problème de stationnement pour le Conservatoire de musique

Nicole BRISTOL : Dans toutes les nouvelles opérations immobilières nous demanderons la création de nouvelles zones de stationnement public.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quels équipements publics seront implantés pour le quartier ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Rénovation du conservatoire de musique en favorisant son extension à d'autres formes d'expression artistique (danse, arts dramatiques), ouverture d'une antenne de la MJC, création d'une salle municipale pour des réunions et événements. Création d'un parc de sports urbain pour les jeunes et une aire de jeux plus adaptée pour les enfants, des services de proximité (relais colis, distributeur de billets et de timbres, boîte aux lettres)

Nicole BRISTOL : Nous projetons la reconstruction du conservatoire sur lui-même avec l'adjonction d'une salle de danse. Nous réservons une surface pour accroître si besoin était la crèche du quartier. Nous prévoyons la possibilité l'augmentation du nombre de classes au sein du groupe scolaire Ferdinand Buisson. La construction d'une salle de réunion publique pour la vie associative se fera dans le bas de la rue Dunant en remplacement de la salle La Fontaine. Nous adapterons aussi les jeux pour la petite enfance. Enfin, nous allons restructurer complètement l'avenue Gabriel Péri.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ Développement économique

Q - Quelles activités économiques envisagez-vous pour Montesson ? Comment incitez-vous des entreprises à venir s'installer à Montesson, pour permettre la création d'emplois ?

Valérie LALLEMANT-RACHID > *obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat*

Nicole BRISTOL : La restructuration de Carrefour, si elle se fait, pourrait permettre la création d'environ 350 emplois. Sa non réalisation nous fait prendre le risque de perdre 1100 emplois et d'avoir à terme une importante friche industrielle dans le quartier. > *obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat*

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - L'augmentation de population avec les futures constructions sera-t-elle accompagnée d'une création d'emplois correspondante ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Cette question trouve sa solution dans l'offre faite aux entreprises pour venir s'installer sur la commune.

Nicole BRISTOL > *obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat*

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Grandes surfaces ? L'extension de 24 000 m2 de la surface commerciale de Carrefour est suspendue. Quelle est votre position ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : A ce stade nous ne sommes pas favorables l'extension de cette surface commerciale qui n'apporterait pas de plus-value aux Montessonnois et serait néfaste aux commerces de proximité. Un travail de concertation avec les acteurs commerciaux concernés doit pouvoir permettre une meilleure utilisation des surfaces aujourd'hui en perte de la galerie commerciale et permettre de réaffecter à une zone d'habitation ou à des espaces collectifs les surfaces aujourd'hui occupées par des enseignes commerciales. Comme indiqué supra il faut certainement envisager une extension si nous voulons effectivement regrouper les commerces existants (Décathlon, Saint Maclou) auprès de Carrefour pour élargir la place de l'habitat et des espaces collectifs mais l'extension de 24 000m2 est disproportionnée en fonction des infrastructures routières, des besoins des habitants et de la qualité de vie.

Nicole BRISTOL : Nous souhaitons ardemment que Carrefour représente un projet moins ambitieux en termes de surfaces pour sauver l'emploi existant.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ Environnement – lutte contre le réchauffement climatique – développement durable

Q - Quel avenir envisagez-vous pour maintenir l'activité agricole dans la plaine de Montesson ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Il conviendra d'accompagner les maraîchers dans la mise en place de projets de qualité innovants et notamment dans une transition progressive vers des productions labellisées ou bio, l'instauration de solutions de cueillette et la création d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Dans ce cadre un partenariat avec la municipalité pour la fourniture de légumes pour les cantines scolaires devra être recherché.

Nicole BRISTOL : La Zone Agricole Protégée est un outil majeur pour maintenir la pérennité de l'activité agricole. Nous pensons que nos agriculteurs veulent adapter leurs productions, probablement par une diversification plus importante du type de culture et l'arrivée progressive dans certains champs de la culture bio. Dans ce domaine, il ne nous est pas possible de forcer les agriculteurs puisque ce sont eux qui assument les conséquences économiques.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quelles propositions ferez-vous pour concilier les exploitants agricoles et les propriétaires fonciers ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Il conviendra de réunir l'ensemble des acteurs pour trouver la voie nécessaire à une maîtrise du foncier permettant aux agriculteurs de bénéficier de baux à long terme, sans pérennité les agriculteurs ne pourront pas s'engager dans une transformation vers une agriculture labellisée ou bio.

Nicole BRISTOL : Nous souhaitons vivement que les propriétaires fonciers signent des baux à long terme avec les agriculteurs. Si des ventes de terrains des propriétaires se font auprès de la commune, la Ville sera prête à étudier une clause de revoiture sur le prix si ultérieurement ses terrains deviennent constructibles.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Poursuivrez-vous l'agenda 21#2 ? Dans l'affirmative, comment ? Avec quels moyens ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Les 6 axes de progrès prévus dans l'agenda 21 sont effectivement en accord avec notre programme et nous travaillerons bien entendu dans cet esprit. > *obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat*

Nicole BRISTOL : Oui, Montesson restera précurseur en la matière. Nous continuerons à lutter contre les effets de serre en diminuant la trace carbone de la ville par des économies d'énergie, la poursuite du chauffage urbain, la multiplication des plantations d'arbres et d'arbustes et la sauvegarde du parc arboré de La Borde

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Protégerez-vous les alignements d'arbres du quartier ? Comment assurerez-vous leur entretien ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Les arbres sont une « marque de fabrique » du quartier, il conviendra donc de préserver cet acquis. Il est pour nous hors de question d'abattre des arbres ne causant pas de nuisances et sains mais bien au contraire d'en augmenter la densité d'autant que le quartier de La Borde est aujourd'hui pénalisé par une réelle pénurie d'espaces verts. Dans le cadre plus global de la valorisation des espaces naturels de la ville, il conviendra d'organiser l'intervention de professionnels spécialisés dans l'entretien des arbres. Si certains riverains se plaignent de nuisances qui seraient dues à certaines essences d'arbres, il conviendra dans le cadre d'une étude sujet par sujet d'évaluer la pertinence d'une intervention au regard du poids de cette nuisance vis à vis de l'intérêt général du quartier pour

lequel les arbres représentent un intérêt manifeste tant du point de vue de l'esthétique que de la qualité de vie en luttant contre la canicule et contre la pollution.

Nicole BRISTOL : Oui nous conserverons les alignements d'arbres ce qui n'exclut pas le remplacement des arbres en mauvaise santé ni la mise en place très progressive d'une alternance des espèces afin d'éviter la propagation des maladies.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quelle suite donnerez-vous au projet de création de la ZAP (Zone Agricole Protégée) ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Actuellement le dimensionnement et les limites de la future ZAP ne sont pas satisfaisants, il conviendra d'ouvrir une nouvelle concertation pour la faire évoluer et notamment ne plus y inclure de zones polluées donc impropres à l'exploitation agricole

Nicole BRISTOL : Nous conserverons la ZAP qui est moyen fort d'éviter les constructions massives dans la Plaine.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ Mobilité

Q - Echangeur A14 ? Quelle est votre position quant à l'accès à l'A14 dans la plaine de Montesson/Carrières-sur-Seine ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Une opposition à la création d'un échangeur car cela augmenterait le trafic venant des communes avoisinantes, les infrastructures ne sont pas dimensionnées pour une telle évolution si cette solution nous était imposée nous userions de notre pouvoir d'influence pour imposer des restrictions (transports collectifs, co-voiturage, ...)

Nicole BRISTOL : Pour l'échangeur nous pensons que pour la circulation interne de la Boucle il faut d'abord rendre dynamique le Pont de Chatou conformément à l'étude faite en 2015 par la CABS. Nous savons que l'Etat ne mettra pas un euro pour payer les 20 millions d'euros nécessaire à la création d'un échangeur qui ne pourrait pas voir le jour avant 7 à 10 ans ! Seul un particulier peut mettre autant d'argent dans la balance mais à la seule condition de bâtir massivement dans la Plaine. Cette hypothèse n'est pas acceptable pour la ville.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Pistes cyclables ? Quelles nouvelles pistes prévoyez-vous ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : ... aménager de façon prioritaire le chemin du Mont Royal desservant le collège depuis le quartier de La Borde. Nous souhaitons également en lien avec la ville de Sartrouville prolonger la piste bidirectionnelle de l'avenue G Péri jusqu'à Sartrouville voire au-delà. > obs. QVLB : voir détail sur le document « réponses détaillées » du candidat

Nicole BRISTOL : Réaliser impérativement la liaison entre le Centre-Ville et le lycée des Pierres Vives. Poursuivre la piste cyclable avenue Gabriel Péri jusqu'à Sartrouville ; faire une jonction entre prolongeant la piste cyclable du Chemin de l'Espérance sur le Chemin de la Remise du Loup et de la rue Montgolfier jusqu'à la rue Gabriel Péri ; prévoir les jonctions entre le quai George Sand et l'avenue Péri en passant

par le boulevard Laforge et notamment les places Berthelot et Pierre et Marie Curie ; réhabiliter la piste cyclable du Mont Royal.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Sécurité**

Q - Police municipale, quelles missions leur seront confiées ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Les missions de la police municipale doivent être totalement repensées pour ne plus cantonner ces agents à un rôle de verbalisation des infractions au stationnement mais développer leurs actions de prévention et de police de proximité. Par ailleurs il conviendra de réfléchir à l'optimisation de l'intervention de la PM sur le quartier de La Borde pour lutter efficacement contre les actes de petite délinquance et les incivilités comme notamment les dépôts sauvages.

Nicole BRISTOL : Toutes les missions conformes à la loi. La police municipale sera armée comme le sont toutes les polices municipales voisines. Notons que l'accent sera mis sur la sécurité de la Plaine pour lutter contre les dépôts sauvages et les rodéos, le vol des récoltes, etc.

La police municipale continuera d'être un point de contact permanent avec le réseau « voisins vigilants » qui par sa densité est le deuxième de France.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Caméras de surveillance ; De nouvelles caméras seront-elles implantées ? Combien et où ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Avant tout investissement dans ce domaine dorénavant totalement à la charge de la commune, le FIPDR s'étant désengagé des subventions versées pour l'installation de caméras de surveillance, il conviendra d'effectuer un audit de l'existant et des besoins

Nicole BRISTOL : De nouvelles caméras seront implantées dans la Plaine au niveau des ronds-points, à proximité de l'ensemble de nos écoles et de nos crèches. Le nombre total de caméras se rapprochera d'une centaine pour la Ville. Des tranches ultérieures pourraient être programmées.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Équipements publics Allez-vous engager des travaux pour mettre aux normes les nombreux passages surélevés qui ne répondent pas au décret n°94-447 du 27 mai 1994 ? Dans quel délai ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Cette question doit être abordée avec pragmatisme, le coût de telles modifications semblent trop important pour envisager des travaux spécifiques, en revanche il conviendra dans le cadre de travaux de rénovation de voirie dont la ville a énormément besoin ou d'enfouissement de réseaux électriques d'intervenir sur ces ralentisseurs pour les mettre aux normes

Nicole BRISTOL : Nous demanderons que l'ensemble des passages surélevés soit mise aux normes qu'ils soient mis sur la voirie communale ou la voirie départementale.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Commissions consultatives – communication avec la Mairie**

Q - Quelles commissions consultatives maintiendrez-vous ? En créez- vous de nouvelles ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : A ce stade nous ne prévoyons pas de suppression de commissions consultatives, la vraie question est plutôt celle du fonctionnement de ces commissions et des moyens qui leur sont donnés pour rendre des avis. Dans l'esprit de transparence et de gestion participative qui nous anime, il conviendra de très rapidement faire un état des lieux des commissions existantes et des besoins.

Nicole BRISTOL : Les commissions consultatives seront maintenues comme dans le passé. La vie associative sera ainsi représentée dans les différentes commissions. Nous créerons un conseil économique local afin de dynamiser l'activité économique et artisanal.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Quels moyens de communication envisagez-vous pour faciliter la communication entre les habitants et la Mairie ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Une permanence hebdomadaire de la maire et du 1^{er} adjoint, des permanences régulières des élus, un adjoint référent de chaque quartier, un compte rendu annuel public de mandat et un bulletin d'actualités mensuel et des communications ciblées selon les publics pour améliorer l'information des habitants, la mise en place d'un numéro et/ou d'une application « Allô Madame la Maire » pour signaler aux agents communaux les soucis du quotidien (trou sur un trottoir, panne d'éclairage public, arbre déraciné ...)

Nicole BRISTOL : La commune développe les moyens modernes de communication et sera toujours présente aux AG si elle y est invitée. Les moyens modernes de communications continueront de se développer (page Facebook, application Vooter, site internet, etc.).

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Diminution du bruit**

Q - En matière de bruit, comment comptez-vous atténuer les nuisances occasionnées par le stand de tir et autres sources fluviales, terrestres, aériennes et d'exploitation agricole ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Le stand de tir est effectivement source de nuisances sonores même si des efforts significatifs ont déjà été réalisés, il conviendra d'étudier avec l'association Pro Patria les efforts nécessaires en terme d'utilisation et d'aménagement des locaux qu'il conviendra de retenir pour réduire notablement ces nuisances.

Nicole BRISTOL : Pour le stand de tir un plan d'amortissement du bruit est engagé en utilisant du sable et des amortisseurs de bruit ; pour les avions nous continuons de défendre la descente des avions en trace directe, seul moyen d'augmenter l'altitude des avions et de diviser par 4 la trace du bruit au sol ; sur le plan fluvial, des mesures devront être entreprises après la livraison de la digue de La Borde et mesurer son impact sur la baisse du bruit des péniches ; pour les nuisances agricoles, les effaroucheurs sont autorisés mais nous souhaitons négocier avec nos agriculteurs et faire respecter les reculs légaux par rapport aux habitats.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Entretien et propreté**

Q - Que comptez-vous faire pour améliorer la propreté de la ville ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : La propreté de la ville nécessite tout d'abord une vraie prise de conscience citoyenne de l'ensemble des Montessonnois et nous nous engageons dans une gestion participative de la ville qui aura certainement une vraie fonction pédagogique. Il conviendra de multiplier les « boîtes à clopes », les distributeurs de sacs pour déjections canines qui devront contrairement à la situation actuelle être réapprovisionnés régulièrement, les poubelles. Par ailleurs sur cette question, comme sur plusieurs autres, il conviendra de redéfinir les fonctions des services municipaux et la question de la propreté sera centrale dans cette réflexion.

Nicole BRISTOL : Renégocier nos contrats avec les sociétés de nettoyages ; Mettre en place une appli pour dénoncer les incivilités ; Mettre en place dans la plaine des brigades vertes en plus de la vidéo protection

Cyril BILLIARD >> QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Caractère résidentiel du quartier (PLU)

Q - Quels aménagements prévoyez-vous pour respecter le caractère résidentiel du quartier de La Borde ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Au même titre que pour l'ensemble de la ville, nous prendrons les mesures nécessaires dans le PLU pour que les constructions envisagées soient respectueuses de la qualité architecturale et de l'urbanisme en limitant les constructions d'habitat collectif, en imposant une limitation du nombre de logements par immeuble construit et la création d'espaces verts dans chaque programme immobilier.

Nicole BRISTOL : C'est maintenir une séparation nette entre habitat et activité comme cela existe déjà dans le PLU actuel.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Comment assurerez-vous une séparation efficace entre les zones résidentielles et la zone commerciale, après le regroupement des commerces ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Cette séparation sera assurée par les règles définies dans le PLU. Nous veillerons à ce que les commerces ne créent pas de nuisances envers les riverains

Nicole BRISTOL : C'est en restructurant complètement l'avenue Gabriel Péri qui aura une voie de moins, la piste cyclable en plus et une meilleure végétalisation.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Comment organiserez-vous la circulation qui dessert le centre commercial ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Nous veillerons à ce que le centre commercial prévoit des voies de dégagement afin que la circulation du quartier reste fluide et ne crée pas de nuisances pour les habitants.

Nicole BRISTOL : En privilégiant l'accès par le Chemin de l'Espérance qui rejoint la Voie Nouvelle Départementale (VND). Ce Chemin sera restructuré à ses extrémités. La quasi-totalité des poids lourds devra passer par le Chemin de l'Espérance (aller et retour). Il n'y aura pas de passage possible par le Mont Royal ni de court-circuit par le Mont Royal permettant d'aller de l'avenue Gabriel Péri au Chemin de l'Espérance.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Exigerez-vous le déplacement des pompes à essence ? Que ferez-vous pour assurer que la nappe phréatique ne soit plus polluée ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Nous prendrons dès le début de la mandature l'attache de la préfecture des Yvelines pour obtenir que soit effectuée une réelle expertise sur l'état du dispositif de distribution de l'essence et l'état de pollution de la nappe phréatique. Selon les résultats de cette expertise nous prendrons les mesures nécessaires pour garantir le respect des nappes phréatiques si le besoin existe.

Nicole BRISTOL : Non, il n'y a pas à exiger le déplacement des pompes à essence mais à exiger leur bon fonctionnement. Nous sommes toujours dans l'attente du feu vert de la Préfecture pour cesser les pompages réalisés avenue Pierre et Marie Curie et dans le parking de Décathlon.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Fiscalité communale**

Q - Quelles dispositions comptez-vous prendre pour que les impôts communaux n'augmentent pas plus que les revenus des habitants?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Au-delà du financement des investissements traités infra, les dépenses de fonctionnement feront l'objet d'un audit de début de mandat avec nécessairement un redéploiement des dépenses, un réel programme d'économies et une recherche de mutualisation de certains services avec les communes proches afin d'en diminuer le coût. Nous prenons l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition relevant de la commune.

Nicole BRISTOL : Très simplement. Nous ne dépenserons pas plus que l'argent disponible et que nous savons générer. C'est la raison pour laquelle nous n'augmenterons pas les impôts et nous ne procéderons pas à des emprunts pour garder une situation aussi saine que celle dont on hérite.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Comment financerez-vous les investissements prévus ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Dans un contexte économique de taux particulièrement bas, une gestion saine doit nous conduire à emprunter pour financer les investissements nécessaires sachant que la précédente équipe n'avait jamais recours à l'emprunt pénalisant de ce fait les investissements nécessaires. Par ailleurs un audit des finances publiques devrait nous confirmer l'existence de réserves que certaines estiment de l'ordre de 9M€.

Enfin nombres d'équipements prévus dans notre programme sont éligibles à des subventions soit des collectivités départementales ou régionales, de l'État et de la commission européenne qui permettront de mener à bien les investissements nécessaires sans s'engager dans une politique d'endettement massif.

Nicole BRISTOL : Par la réserve financière que nous avons mise de côté, notamment pour les équipements publics de La Borde. En optimisant les concours financiers que nous pouvons obtenir du Département, de la Région et d'autres organismes ; en négociant des contributions lors de nouvelles implantations sur la commune qu'il s'agisse d'habitants ou d'activités.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Comment financerez-vous les dépenses de fonctionnement ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Le financement sera essentiellement dû à du redéploiement et à une gestion saine permettant de ne pas prévoir d'augmentation des impositions locales

Nicole BRISTOL : Nous avons compensé les dernières baisses de dotations de l'Etat par la création de richesses nouvelles pour la Ville (pépinière d'entreprises; locations de locaux dans le bloc Franprix. Notre budget fonctionnement est largement équilibré tous les ans et permet de payer une partie de nos investissements.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

Q - Vous engagez-vous à ne pas augmenter les impôts locaux ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Supra

Nicole BRISTOL : Nous n'augmenterons pas les taux des impôts locaux.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question

➤ **Disponibilité de Monsieur ou Madame le Maire**

Q - Prévoyez-vous de consacrer la totalité de votre temps aux Montessonnois ? Combien de jours par mois serez-vous en Mairie ?

Valérie LALLEMANT-RACHID : Une permanence hebdomadaire de la Maire et de ses adjoints. La Maire consacra dans un premier temps la totalité de son temps aux Montessonnois, puis une fois que l'organisation sera mise en place et les principaux projets lancés, elle envisage de reprendre son activité à temps partiel. Elle souhaite poursuivre son activité car il est important qu'une Maire ne soit pas déconnectée de la vie active et de la réalité des concitoyens et isolée dans une « tour d'ivoire », comme cela peut être le cas pour des professionnels de la politique au niveau national. Ce n'est pas le but de la liste Montesson Citoyenne qui fait appel à des professionnels de la société civile. La Maire doit être disponible, mais elle doit également s'appuyer sur des équipes municipales de qualité (bien formées, performantes, motivées ...).

Mme La Maire est directrice d'un établissement de santé, et ce rôle lui permettra également d'exercer son jugement sur l'orientation de la politique de la ville en la matière, tout comme ses adjoints.

Nicole BRISTOL : Oui, je consacrerai la totalité de mon temps à mes activités d'élue. Je viens d'arrêter toutes activités professionnelles. Une quote-part de mon temps sera réservée au Conseil Départemental des Yvelines où je représente la Ville et où je défends aussi les intérêts locaux.

Cyril BILLIARD > QVLB : se reporter à la réponse du candidat à la 1ère question